

ZA de Calmont
ZA les Combes

12450
12310 LAISSAC

05.65.70.25.31
05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
Rte de Figeac

46090 LE MONTAT
46500 GRAMAT

05.65.49.04.98
05.65.36.05.48
05.65.33.41.30

SAS au de Capital 1 180 036.00 €- APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

SCEA BOIS DE MANAD

259 LE MENTIER

49090 LE MONTAT

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
22/07/2024	808279	1	0035506

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
-----------	-------------	-----	---------	-----	---------	-----------

Servi par : MATHIEU FERMY LE MONTAT

Dépôt : 06 LE MONTAT

Bon de livraison N° : 499362 Du 22/07/2024

Vos Réf. : BATTERIE

JDMCYP25879	Batterie 12V 105AH 800A	1	185,85		185,85	185,85
-------------	-------------------------	---	--------	--	--------	--------

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.agri-pole.com
NOS PROMOTIONS PIECES / SAV
ET TOUTES NOS OCCASIONS...

AUCUNE PIECE NE SERA REPRISE NI ECHANGE
APRES 8 JOURS DE DELAI DE LIVRAISON
LES PIECES COMMANDEES SPECIALEMENT NE SERONT PAS REPRISES

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litig le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Délai de règlement : 15 jours le taux légal.

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	185,85	37,17
EUROS		185,85	37,17

Montant TTC

223,02 €

Règlement : COMPTANT CARTE 223,02 €